

Réf: Dossier 266545

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE BACHE CONFECTION »

Siège ABIDJAN YOPOUGON MAROC KIMI lot 489, ilot
41, Lot 489, Ilot 41

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 13/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE BACHE CONFECTION »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Sellerie – garnissage
- Achat-vente de marchandises diverses
- Prestations de services divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participations dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON MAROC KIMI lot 489, ilot 41, Lot 489, Ilot 41

Dirigeant(s) M BAYALA YIHIZA DRISSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12598 du 22/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°82344/GTCA/RC/2023 du 22/11/2023

